

Prisonniers palestiniens : une politique illégale et cruelle

Qui sont-ils ?

Ils sont actuellement **5440 répartis dans 22 prisons israéliennes et centres d'interrogatoire** : des députés, des journalistes, des défenseurs des droits de l'Homme, 48 femmes, 209 enfants, toute personne impliquée dans la résistance à l'occupation illégale.

Certains sont enfermés pour de longues peines dont Marwan Barghouti parlementaire, membre du Fatah, considéré comme le Mandela palestinien. Dans les prisons, la torture est fréquente. La négligence médicale est courante et les femmes subissent des maltraitances dues à leur sexe.

Depuis 1967, plus de 800.000 Palestiniens ont connu la prison qui est devenue une réalité pour la plupart des familles : une répression de masse qui a pour but de détruire le tissu familial et social, de casser la résistance d'un peuple qui défend ses droits.

A l'approche des élections législatives, le gouvernement israélien a renforcé sa politique sécuritaire envers les palestiniens, et en particulier envers les prisonniers en promettant des conditions de détention encore plus inhumaines (isolement, privation d'eau, de cantine, punitions collectives...).

La détention administrative

500 détenus sont actuellement en détention administrative sans charge ni procès avec un prolongement de peine tout à fait arbitraire, renouvelable tous les 6 mois, sans limite explicite, souvent pour des années, en particulier pour les prisonniers de Gaza. Leur sortie de prison est conditionnée au versement de fortes amendes. Cela concerne les Palestiniens des territoires occupés mais aussi les Palestiniens citoyens d'Israël.

Les enfants

La situation des enfants est particulièrement inquiétante : Ils sont **209 enfants âgés de 12 à 17 ans** interpellés le plus souvent au cours d'arrestations nocturnes, après avoir été contraints de voir le saccage ou la destruction de leur maison familiale, les arrestations musclées de leurs aînés par l'armée israélienne. Isolement, interrogatoire terrorisant, allant parfois jusqu'à la torture, privés de l'assistance de leur avocat ou de leurs parents, incarcérés dans des prisons pour adultes. Depuis l'année 2000, 12 000 ont été arrêtés.

Israël est le seul Etat à poursuivre automatiquement les enfants devant des tribunaux militaires ;

C'est une contravention à l'art.76 de la IVème convention de Genève car ils devraient purger leur peine sur le territoire où ils vivent pour faciliter la visite des familles, or le droit de visite est très limité.

La prison a des effets déstructurant : déscolarisation, crainte d'être réincarcéré, dépression, mais surtout un tel sentiment d'injustice qu'il peut les pousser à des actes extrémistes.

Il est possible d'agir :

PARRAINER un prisonnier adulte.

Il s'agit d'éviter l'isolement des prisonniers en correspondant avec eux une fois par mois.

Le groupe de l'AFPS Nord-Finistère compte déjà 25 parrains et se charge de les réunir.

SOUTENIR la campagne contre l'emprisonnement des enfants palestiniens en envoyant une lettre aux députés locaux, en signant la pétition :

<https://www.france-palestine.org/Petition-Liberation-de-tous-les-enfants-palestiniens-dans-les-prisons-de-l-occupation-israelienne>

Vous pouvez contacter notre association : AFPS – Maison de l'International

Odile Durand

Le Service National Universel,

apprentissage de la citoyenneté ou désir de militarisation de la jeunesse ?

Un mois de service pour tous, garçons et filles, à 16 ans. 13 départements dont le Morbihan et la Loire-Atlantique vont être testés. Certains jeunes, sur la base du volontariat, pourront faire 3 mois et s'engager par la suite vers un service civique de 6 mois.

Le but officiel recherché par le gouvernement est la « cohésion sociale et territoriale », ainsi qu'une « culture de l'engagement ». Mais, n'est-ce pas aussi un aveu de méfiance d'un gouvernement rétrograde vis à vis de sa jeunesse ? Cette jeunesse qui descend dans la rue pour le climat, la protection de la planète et la dénonciation de la condition animale des élevages industriels n'est-elle pas consciente des enjeux de demain ?

La loi Blanquer qui prévoit d'afficher le drapeau tricolore et les paroles de la Marseillaise dans chaque classe (pourquoi pas la levée des couleurs au garde-à-vous et au son du clairon ?) s'adresse bien sûr principalement aux enfants des banlieues issus de l'émigration. L'engagement internationaliste de notre jeunesse pour la planète ringardise ce retour frileux d'un nationalisme désuet et étriqué.

Doit-on changer les paroles de la Marseillaise ? Les avis sont partagés, chacun a sa version mais nombreux sont ceux qui réclament des paroles, voire une musique, de paix.

La volonté d'embrigadement et de soumission de notre jeunesse à un modèle social et économique n'est pas sans rappeler de sinistres époques de notre histoire. Mais n'est-ce pas aussi une manière indirecte de stigmatiser l'échec de notre système éducatif ?

Ce n'est pas en supprimant des postes d'enseignant, pour faire des économies sur le budget de l'Etat, et en parallèle en conduisant des campagnes de recrutement dans l'armée que l'on va diminuer la dette publique.

Une seule réponse à cette dérive passiste : **l'école publique gratuite, laïque, et obligatoire**, seule garante du « vivre ensemble » !

J. Rolet

Appel à soutien

Nous avons besoin de votre soutien financier pour continuer à vous informer

Nom : Prénom : E-Mail :

Adresse postale :

SOUHAITE APPORTER MA CONTRIBUTION AUX ACTIONS DE L'UEP. JE VERSE * €

SOUHAITE PARTICIPER AUX ACTIVITES (Education à la paix / Economie de paix / Equipe d'animation)

* chèque à l'ordre de "Université Européenne de la Paix", 245 Cours Aimé Césaire- 29200 Brest



L'Orange Bleue

“La terre est bleue comme une orange” Paul Eluard

Journal d'information - Bimestriel - N° 114 - Avril 2019

Site : <http://www.uep.infini.fr> Mail : univpaix29@numericable.fr

ONU, OTAN. Quelles perspectives pour l'U.E. ?

Il y a 70 ans se créait l'Organisation du Traité de l'Atlantique Nord. Aujourd'hui un grand nombre de pays qui la compose s'appête à renouveler le Parlement Européen. Moment propice pour examiner les relations futures entre l'OTAN et l'Union Européenne afin de garantir une paix durable sur cette partie de la planète, en gardant à l'esprit le rôle essentiel de l'ONU.

Signé en 1949 au début de « La guerre froide » cette alliance quarante années après, au lendemain de la chute de l'URSS, n'avait plus de raison d'exister. Malgré cela, le délitement des pays de l'est lui en fournissant l'occasion, l'organisation atlantique profitait des faiblesses existantes pour s'élargir par l'intégration de quelques pays d'Europe centrale (Pologne, Hongrie, Roumanie). Quel intérêt peut revêtir aujourd'hui le maintien dans quelque bloc militaire que ce soit, lorsqu'il est évident comme nous le prouve quotidiennement la situation internationale que la seule menace qui pèse actuellement sur notre pays, sur l'Europe est celle du terrorisme ? Loin de toute coalition militaire, le combat à mener contre cette menace permanente, consiste à éradiquer ses causes profondes que sont la pauvreté, l'absence d'instruction, la corruption, tout ce qui peut maintenir un peuple dans l'ignorance. L'OTAN est ici impuissante.

La persistance des Etats-Unis à faire de cette organisation son « bras armé » risque d'entraîner, notre pays, l'Europe, dans une spirale d'agressions envers les différents ennemis de Trump. Actuellement un nombre important de bombes américaines sont positionnées sous couvert de l'OTAN dans divers pays de l'U.E. Essentiellement tournées vers l'est, elles dépendent pour leur utilisation de la seule volonté des Etats-Unis. L'organisation atlantique, et le complexe militaro-industriel qui la soutient ont besoin de s'inventer un ennemi pour justifier les énormes budgets militaires des pays qui la composent (ils devraient dépasser 1000 milliards de dollars en 2019).

Une telle situation souffre des relations difficiles entre l'OTAN et l'ONU, la prédominance agressive des intérêts américains dans la première, portant préjudice aux interventions légales de la seconde. Thèse confirmée par l'intervention de Bush et Blair en Irak sans consultation de l'ONU.

En conclusion comme nous le montrons dans ce numéro les principales garanties d'une sécurité collectives en Europe sont : le retrait de l'OTAN, et agir pour faire de l'Europe la première zone de l'hémisphère nord exempte d'arme nucléaire.

Yvon Pichavant



"Les armes nucléaires jouent sur nos peurs les plus profondes et se plient aux instincts les plus sombres... Fondamentalement dangereuses, extraordinairement coûteuses, militairement inefficaces et moralement indéfendables"

Général George Lee Butler ex-commandant du Strategic Air Command. 1999

Sur votre agenda

Mercredi 8 Mai : Traditionnel « Chemin de la Paix » de 14h30 à 17h00. Départ du monument aux morts pour une randonnée à travers la ville (Lieux de souvenirs, Abri Sadi Carnot)

Vendredi 17 Mai à 20h au Foyer Laïque de Saint-Marc, 12 rue du Dr Floch. Débat sur l'Europe, la défense et la Paix avec les représentants locaux des listes en présence

SOMMAIRE

ONU, OTAN. Quelles perspectives pour l'U.E. ? **PAGE 1**
Sur votre agenda

SOS pour la planète ! La part du militaire

Les deux dangers qui menacent la planète : le changement climatique et les armes nucléaires **PAGES 2 ET 3**

Paix, Sécurité, Défense. L'UEP et les élections européennes.

Prisonniers palestiniens **PAGE 4**
Le Service National Universel